



Merci de remplir le nombre de signataires dans ce box

Lettre de Réclamation

Au Collège communal de Chaumont-Gistoux.

Le(s) signataire(s) ci-dessous s'associe(nt) entièrement à la lettre de réclamation envoyée par Monsieur Xavier Lacroix et demande(nt) que ses points soient également considérés en mon nom ainsi que les points repris au verso de cette feuille :

1. **Prénom, NOM**

Adresse :

Date : **Signature**

2. **Prénom, NOM**

Adresse :

Date : **Signature**

3. **Prénom, NOM**

Adresse :

Date : **Signature**

4. **Prénom, NOM**

Adresse :

Date : **Signature**

5. **Prénom, NOM**

Adresse :

Date : **Signature**



Points additionnels :

#	Thématique	Problématique & requêtes
1	Mobilité / Voirie	Les voies d'accès au village ne sont pas adaptées à une circulation plus abondante & fréquente: effet entonnoir, embouteillages aux chicanes, circulation sens unique etc.
		La circulation plus importante va accentuer les problèmes de sécurité des usagers : enfants, cyclistes, piétons, cavaliers, charrois agricole.
		Le chantier de ce projet et des autres à venir vont créer des nuisances de circulation relative aux charrois.
		Le Schéma d'Orientation Locale (SOL) n'existe pas.
		Je demande que, préalablement à toute décision, soit réalisé une étude de mobilité sérieuse et indépendante, à une échelle comprenant la liaison aux grands axes régionaux, tenant compte de l'impact de tous les projets de la zone, y compris le nouveau site de la Clinique St Pierre d'Ottignies à Wavre et intégrant également les aspects de sécurité routière. Et d'établir le SOL.
2	Hydrologie	Les infrastructures hydrologiques sont actuellement déficitaires au niveau du lotissement, n'incluent pas des changements climatiques à épisodes extrêmes et ne contribuent pas à régler les questions actuelles
		Je demande que, préalablement à toute décision, l'étude hydrologique soit corrigée et vérifiée de manière indépendante avant instruction du permis et les infrastructures nécessaires pour le lotissement et son amont réalisées préalablement à tout artificialisation du lotissement
3	La densité & caractère rural du village	Le caractère rural et la tranquillité du village sont déjà impactés par l'urbanisation croissante en cours et le seront encore davantage par les futurs projets immobiliers.
		La densité du plan de secteur n'est pas respectée par le promoteur.
		Le projet est en rupture totale du cadre villageois et s'oriente vers un contexte urbain: la proximité des maisons, l'harmonisation des couleurs et la hauteur des maisons.
		Je demande que la densité d'habitat soit drastiquement revue à la baisse!
4	Caractéristiques du lotissement / Aspects socio-économiques	La pérennité des activités agricoles n'est pas assurée.
		Ces projets et les suivants impacteront considérablement les finances et les responsabilités de la commune (investissements propres, entretien ,surveillance, sécurité etc.).
		Je demande que les impacts techniques, agricoles, économiques et environnementaux soient scrupuleusement analysés et publiquement partagés.
5	Environnement	Les impacts sur l'environnement sont volontairement marginalisés par le promoteur : nuisances sonores (pompes à chaleur, voitures) etc.
		Le bâti vise au respect limitatif de la PEB. A ce titre, il ignore les opportunités qu'offre un tel site, n'a aucun caractère d'exemplarité annoncé comme contrepartie de l'occupation du lieu.
		Je demande qu'il y ait une vraie réflexion inspirée par le plan CHAUMONT-Climat

Merci d'avance.